

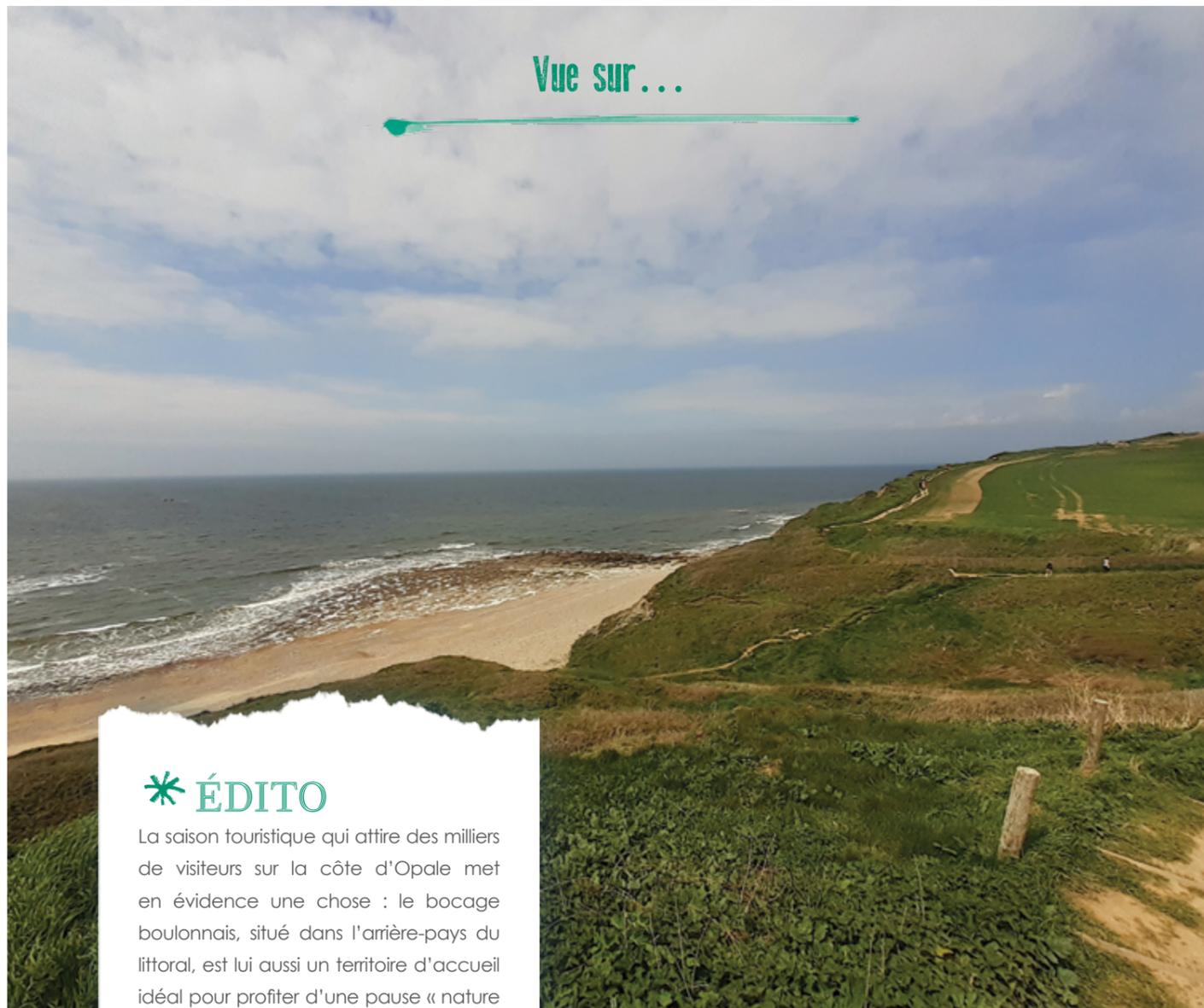


Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC N°61 2023

BOCAGE BOULONNAIS : 15 ANS POUR AGIR

Une autre vie s'invente ici



* ÉDITO

La saison touristique qui attire des milliers de visiteurs sur la côte d'Opale met en évidence une chose : le bocage boulonnais, situé dans l'arrière-pays du littoral, est lui aussi un territoire d'accueil idéal pour profiter d'une pause « nature et culture » au cœur du Parc naturel régional. Souvent méconnu, le bocage boulonnais nous offre pourtant avec ses prairies vertes bordées de haies un des paysages emblématiques des Caps et Marais d'Opale. Il porte aussi un patrimoine naturel et humain très riche. C'est pourquoi, nous avons choisi pour ce numéro de mettre en avant ce formidable territoire, ainsi que les acteurs locaux (élus, habitants, agriculteurs, associations...) qui se mobilisent pour protéger ce paysage et dynamiser ce territoire. C'est ensemble que nous arriverons à préserver cet écrin et en faire connaître les beautés et les richesses. Autant d'atouts pour un développement durable du bocage boulonnais.

Sophie WAROT-LEMAIRE

Présidente du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Le sentier des douaniers qui longe la Côte d'Opale est un point de vue incontournable, en particulier à la fin de l'été. Les promontoires que les falaises nous offrent vers la mer nous permettent d'admirer le ballet des oiseaux migrateurs. Oies sauvages, hirondelles, limicoles... les oiseaux sont nombreux à entreprendre un long voyage pour rejoindre des contrées plus tempérées pendant l'hiver. Une paire de jumelles et un peu de patience suffiront à rendre cet « Au revoir ! » inoubliable !

SOMMAIRE

Cap 2028 / De la viande et produits laitiers en circuits courts ... p5

Focus / 15 ans pour préserver le bocage boulonnais p6/7

Ils font le Parc / Ces maires qui éteignent la lumière p8

Escapade / Belles rencontres en forêt de Tournehem p9

Patrimoine / La carotte de Tilques dans nos assiettes p10



UN NOUVEAU MURET EN SILEX

/ **Havelinghen** / Le village récidive ! Après la construction complète d'un muret en silex le long de la route principale, un second muret traditionnel a été restauré dans ce village proche du littoral. En 2022, la commune avait fait appel aux habitants pour ramasser des silex dans les champs environnants, ils perpétuaient ainsi une tradition ancienne, celle d'épierrer les champs. Les silex avaient été utilisés pour construire un premier muret. Mais de toute évidence, il en restait suffisamment pour recommencer ! Ce second muret a été restauré grâce à un chantier d'insertion. Il entoure la future maison communale d'Havelinghen.

ON A DÉTERRÉ LA HEM !

/ **Escoeuilles** / C'est dans ce village que la rivière de la Hem prend sa source, elle passe rue de la Chapelle, mais presque tout le monde l'ignore. Et pour cause, dans cette rue, la rivière passait dans une buse sous la couche de bitume d'un parking. Fin juin, le Symvahem (le syndicat de gestion de la Hem) et le Parc naturel régional ont déterré la Hem. Les pelles de chantier ont retiré le bitume et remis la rivière à l'air libre. Des méandres les plus naturels possibles ont été redessinés et des plantations seront réalisées durant l'hiver sur les rives.

Ces travaux ont lieu dans le cadre du plan global de gestion de la Hem. Entrepris en 2013, il prévoit de redonner à l'eau de la Hem et à ses sédiments, une libre circulation. Ce plan de gestion permet aussi aux espèces aquatiques de reprendre possession de la Hem. En dix ans, 23 kilomètres de cours d'eau ont été rendus accessibles aux poissons migrateurs.

5

C'est le nombre de jeunes Butors étoilés nés sur le site de la ferme du Zuidbrouck dans le marais Audomarois. Cette espèce protégée aime nicher dans les roselières mais est victime de la destruction de son milieu de vie. On ne compte qu'une centaine d'individus dans toute la France. La naissance de cinq petits est un véritable événement, et montre la grande qualité de ce site naturels de 85 hectares, propriété du Conservatoire du Littoral, et géré par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.



UNE BD POUR GARDER LA MÉMOIRE DU VILLAGE



/ Hardinghen / Avec ses châteaux, son passé minier, ses verreries, ses espaces naturels et ses personnages célèbres, Hardinghen témoigne de la grande Histoire et regorge de petites anecdotes. Pour mieux connaître et transmettre ces patrimoines, la Communauté de communes Pays d'Opale et le Parc naturel régional ont travaillé ensemble

dans le cadre du « Geopark Transmanche » (projet de candidature franco-anglais au label de reconnaissance internationale « Geopark mondial UNESCO »).

L'idée d'une bande dessinée couplée à un sentier de balade-découverte (environ 4 kilomètres) s'est rapidement imposée pour toucher les habitants de tous âges et les nombreux promeneurs et visiteurs qui traversent le village. Écriture, dessins, mise en couleurs... Après plusieurs mois de travaux, la BD est terminée. En compagnie de Léandre, Hermine et de trois belettes, partez à la rencontre d'Hardinghinoises et d'Hardinghinois attachants. Chacun vous révélera les secrets du passé glorieux d'Hardinghen : le talent de ses habitants pour le commerce, sa situation géographique et bien sûr les minéraux et les minerais du sous-sol.
> La BD-documentaire « La balade d'Hardinghen » est téléchargeable gratuitement sur www.parc-opale.fr

Cette bande dessinée est cofinancée par le Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre du projet Européen « Unesco Sites Across the Channel » du programme INTERREG France (Manche) Angleterre



LUMIÈRE SUR LA NUIT !

/ Pays de Lumbres / Il veille sur la nuit, les étoiles et la vie sauvage nocturne. Lui, c'est Jonas Delhay. C'est artiste-plasticien breton a sillonné le Pays de Lumbres. Pendant quatre mois, il est allé à la rencontre des habitants, des écoliers, des promeneurs. A chaque fois, il était question du paysage nocturne, des oiseaux, des insectes, des papillons, des plantes et des planètes, de leur beauté et de leur poésie. Invité par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en résidence-mission, Jonas Delhay a proposé diverses manifestations pour comprendre l'importance de la nuit noire : une balade à la lueur d'un lampadaire nomade entre Remilly-Wirquin et Wavrans-sur-l'Aa pour voir les étoiles, des silhouettes d'animaux nocturnes phosphorescentes peintes sur la chaussée à Seninghem avec la classe de Grande section, ou encore avec les écoliers d'Escoeuilles la mise en place d'une jardinière dont les plantes à floraison nocturne attire un cortège d'animaux. Eteignons les lumières : la nuit est belle en Caps et Marais d'Opale !



DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS EN CIRCUITS COURTS

Quand on pense produits locaux et circuits courts, on pense immédiatement aux fruits et légumes ! Et pourquoi pas à la viande de boeuf et aux produits laitiers ? Parce qu'ils nécessitent plus de transformation. Créer une filière de proximité autour de ces produits devient donc moins évident... Mais pas impossible ! Le Syndicat mixte du Parc naturel régional, les élus et les professionnels du territoire s'engagent à développer les filières courtes innovantes et à encourager la consommation des produits locaux car c'est une tâche décrite dans la mesure 24 de sa Charte (« Poursuivre le développement des filières de proximité et des productions de qualité »). On vous raconte comment !

VALORISER LE BŒUF DU MARAIS

Le marais audomarois est surtout connu pour sa tradition ancestrale de maraichage. La culture du chou-fleur en est même un emblème. Pourtant, on l'oublie souvent, mais le marais est aussi une terre d'élevage, et notamment de vaches. Cette activité agricole est quasiment indispensable pour garder l'équilibre de cette zone naturelle. En effet, le pâturage des bovins maintient des prairies en bonne santé, ce qui favorise la biodiversité, notamment la microfaune qui vit sous terre. Depuis des années pourtant, très peu d'Audomarois mangent effectivement la viande issue de cet élevage. Le Parc naturel régional et ses partenaires se sont donc donné pour mission de valoriser cette viande en créant une filière locale complète. Fini les longs kilomètres, la bête est élevée, abattue et la viande préparée dans un rayon de 20 kilomètres autour du marais audomarois. Un premier test sera réalisé à l'automne 2023. Ce sont les collégiens de l'Audomarois qui seront les premiers à déguster une viande « made in marais audomarois ».

LE BŒUF ET LES PRODUITS LAITIERS DU BOCAGE

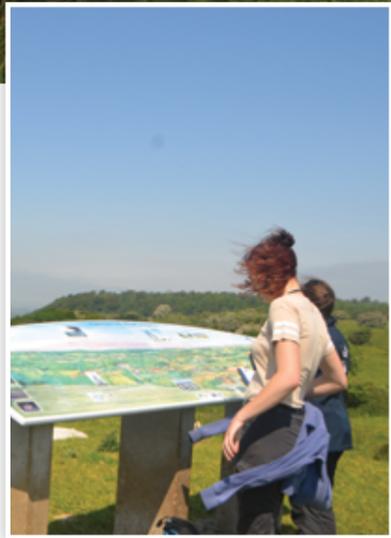
Evidemment, on ne peut pas parler d'élevage de vaches en Caps et Marais d'Opale sans mentionner le bocage boulonnais. Là-aussi, cette activité agricole permet de protéger de nombreuses prairies, qui sont aussi de véritables puits de carbone. Pourtant, le bocage boulonnais peine à valoriser les produits issus de ces savoir-faire. Pour y parvenir, le Parc naturel régional a lancé une démarche pour estampiller la viande et les produits laitiers du bocage boulonnais de la marque Valeurs Parc. Cette marque nationale et commune à tous les parcs naturels

régionaux de France met en lumière les produits issus d'une démarche respectueuse de la nature, soucieuse de l'épanouissement de l'Homme et qui promeut une économie locale durable. Un cahier des charges en cours d'écriture déterminera sur quels critères une viande ou un produit laitier peut obtenir le tampon Valeurs Parc. Il est rédigé en concertation avec les éleveurs locaux et en partenariat avec les partenaires comme la Chambre d'Agriculture. Une fois que ce cahier des charges sera validé, les premières pièces de viande et premiers produits laitiers du bocage estampillés Valeurs Parcs pourront rejoindre nos assiettes !





15 ANS POUR PRÉSERVER LE BOCAGE BOULONNAIS



Ce territoire grand d'environ 40 000 hectares porte l'un des paysages emblématiques des Caps et Marais d'Opale. Pourtant, ce paysage est en danger. Pour le préserver, les élus locaux, les agriculteurs, les acteurs économiques du territoire et le Syndicat mixte du Parc naturel régional ont monté un plan de paysage, suite à l'appel à projet de l'Etat (Ministère de la transition écologique). Il se compose de 17 actions à réaliser dans les 15 prochaines années.

De grandes prairies en herbe pâturées par des vaches et séparées par des haies. Le tout dans un paysage de monts et de vallées... Pas de doute ! Vous êtes dans le bocage boulonnais. Ce territoire qui s'étend sur environ 40 000 hectares porte l'un des paysages emblématiques des Caps et Marais d'Opale. Pour s'en rendre compte, il suffit de prendre un peu de hauteur. Rien de plus simple dans le bocage boulonnais, car ce territoire est ceinturé de promontoires naturels : des coteaux calcaires. Ils se sont formés il y a des milliers d'années à la suite de mouvements importants des plaques tectoniques en Europe. Ce passé géologique a écrit l'histoire du bocage

boulonnais. Le sous-sol fait de craie et d'argile est peu adapté aux grandes cultures. Les hommes en ont donc fait une terre d'élevage. Pour vivre sur ce territoire, les hommes l'ont façonné. Défrichements des forêts au Moyen-Age (du V^e au XV^e siècle) puis plantation de haies pour clôturer les parcelles aux XVIII^e et XIX^e siècle ont « dessiné » avec le temps ce quadrillage de pâtures bordées de haies. Le bocage boulonnais est né ainsi. La tradition d'élevage a aussi permis la naissance de races locales emblématiques. Le cheval Boulonnais, un cheval de trait élégant à la robe grise, était le compagnon de travail des agriculteurs. Le mouton Boulonnais,

puissant et rustique, fournissait de la viande et de la laine. Enfin, la vache Rouge flamande, qui, malgré son nom, est typique du Boulonnais produisait lait et viande. À côté de l'élevage, les hommes parient sur les arbres, et notamment les arbres fruitiers. De nombreux vergers ont pris racine dans le bocage boulonnais. On retrouve des dizaines de variétés de pommes différentes, produire du jus de pommes et du cidre est devenu une tradition. Le territoire compte aussi bon nombre de variétés de poires, ainsi que quelques variétés de prunes et de cerises. Car qui dit agriculture dit produits locaux et traditions sociales. Dans le boulonnais, on fait évidemment des produits de la ferme des spécialités :

viande, fromages, laitages de manière générale, pommes, poires et autres fruits entrent dans le panier local. Et les fêtes de villages permettent de rassembler les familles autour d'une bonne table et d'un terrain de quilles boulonnaises, jeu local typique toujours pratiqué aujourd'hui. Mais, avec les années, le paysage du bocage boulonnais apparaît en danger. La crise que traverse la filière d'élevage y est pour quelque chose, tout comme le dérèglement climatique. Le développement de l'urbanisation vient apporter la touche finale. Depuis 20 ans, le nombre d'agriculteurs ne cesse de baisser. En deux décennies, le bocage a perdu 20 % de ses prairies permanentes. C'est tout un paysage et le mode de vie qui va avec qui est en train de s'effacer. En 2017, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et les communes du bocage ont décidé de lancer un plan de paysage. Késako ? Un plan de paysage est un document qui engage les collectivités (communes et intercommunalités) à mettre en œuvre des mesures concrètes pour



protéger le paysage. Cela passe par toutes les composantes du paysage : restauration du bâti afin de protéger l'architecture typique du Boulonnais (comme les fermes et les longères), plantation d'arbres d'essences locales (pour le paysage et la biodiversité), valorisation des haies (bois-énergie, litière animaux), valorisation des bonnes pratiques agricoles et de l'utilisation des pâtures, sensibilisation des habitants et des agriculteurs à l'importance du paysage et du cadre de vie... Dans toutes ces mesures, une part importante est liée à l'agriculture. En effet, il sera difficile de préserver le quadrillage naturel formé par les pâtures et les haies, si la

filière locale d'élevage n'est pas préservée. Ainsi, des mesures d'accompagnement des agriculteurs du bocage sont déjà réalisées par le Parc naturel régional et la Chambre d'agriculture. Le plan de paysage du bocage boulonnais comprend 17 mesures concrètes qui devront être réalisées dans les 15 prochaines années. Élus locaux, agriculteurs, habitants, associations... Chacun peut être acteur de ce plan de paysage à son échelle. De la plantation de haies en essences locales autour d'un jardin au développement de toute filière économique d'utilisation du bois de haies, chaque action compte, pour qu'en 2037 on puisse toujours se percher sur un mont du Boulonnais et admirer la vue.

La géologie du bocage boulonnais a aussi déterminé l'architecture typique des fermes, des manoirs et des longères. À l'époque de leur construction, on ne pouvait pas aller chercher les matériaux loin, on prenait ce que le sous-sol voulait bien nous fournir, à deux pas de chez nous. Cette pratique a donné le bâti traditionnel que l'on connaît : le torchis, la craie... et les techniques de construction traditionnelles qui vont avec ! Aujourd'hui, le Parc naturel régional et ses partenaires travaillent à transmettre ces techniques et à promouvoir la restauration du bâti ancien. Pour valoriser ce patrimoine géologique, le Parc naturel régional est engagé aux côtés de partenaires dans un projet de reconnaissance internationale : le label « Geopark mondial de l'Unesco ».



A-S Flament

ECLAIRAGE PUBLIC : CES MAIRES QUI ÉTEignent LA LUMIÈRE



Imaginez, vous êtes en voiture, il fait nuit. Vous entrez dans un village... et il fait toujours nuit ! Quelques villages en Caps et Marais d'Opale ont pris la décision d'éteindre ou de réduire l'éclairage public durant une partie de la nuit. Cette initiative, souvent bénéfique pour les comptes publics de la commune, s'avère d'un intérêt écologique majeur : elle préserve la vie nocturne.

Quand nous nous couchons le soir, c'est toute une vie qui se réveille. Papillons de nuit, moustiques et autres insectes, chauve-souris, hiboux et chouettes, hérissons... De nombreux animaux ont une vision adaptée à l'obscurité ce qui leur permet de se déplacer, chasser et se reproduire. Même certaines fleurs attendent la nuit pour éclore.

Certains élus l'ont bien compris, à l'image d'Anita Thomas, maire de Longfossé. « Le conseil municipal et moi-même savions qu'il était bon pour la biodiversité et même pour le rythme de sommeil des animaux d'éteindre les lumières. » Ce village du bocage Boulonnais saute le pas en 2021. « On ne va pas se le cacher, nous avons aussi un intérêt financier, face à la crise énergétique. Mais l'intérêt écologique était vraiment évident pour nous. » La démarche est simple : on éteint les lumières dès 21h et ce jusqu'à 6h30 au matin. « On voulait le faire plus tard, mais nous avons eu des demandes de parents dont les adolescents prennent le bus tôt le matin. Alors, on s'adapte. » Pour Anita Thomas, l'écoute et l'adaptation ont été la clé de tout. « Nous avons communiqué énormément, présenté les arguments, dialogué avec les habitants. Nous leur avons aussi assuré qu'au début, ce ne serait qu'un test. »

Dix mois plus tard, le test est concluant. « Il s'agit surtout de changer nos habitudes. C'est cela le plus difficile. Mais on a osé, on a foncé. » Et ça marche : « pas de réclamation pour le moment », sourit l'élue. La prochaine étape sera de rénover le matériel d'éclairage. « Il a 50 ans, nous allons garder les mâts, mais changer les ampoules. » Le mode d'éclairage joue aussi beaucoup sur son impact sur la biodiversité. Plusieurs points lumineux sont aussi supprimés, « tout cela en fonction des corridors écologiques. » La commune est accompagnée par le Parc naturel régional et la FDE (Fédération départementale de l'énergie) dans cette démarche.

Longfossé est un bon exemple, en Caps et Marais d'Opale, d'engagement contre la pollution lumineuse et en faveur de ce qu'on appelle la Trame noire. Mais d'autres communes ont également agi en ce sens ou se sont lancées dans la démarche : Alquines, Courset, Leubringhen...

Le Parc naturel régional accompagne les communes qui le souhaite dans leur démarche au concours des villes et villages étoilés qui récompense les communes qui agissent pour la biodiversité nocturne et la protection du ciel étoilé. « C'est vraiment ce que l'on veut ! » Le jury aura sans doute un passage à faire à Longfossé et dans bien d'autres communes du Parc !



BELLES RENCONTRES EN FORÊT DE TOURNEHEM !

Parmi les huit massifs forestiers des Caps et Marais d'Opale, la forêt de Tournehem est sans doute l'une des plus secrètes. Elle n'offre pas de petit chemin de randonnée bien balisé, peu d'aménagement, et c'est peut-être ce qui fait tout son charme. Implantée au milieu d'espaces agricoles, cette forêt est un véritable refuge pour la biodiversité. La moitié ouest du massif est classé Natura 2000 sous gestion du Parc naturel régional. La forêt est traversée de multiples drèves goudronnées (et donc accessibles à tous), mais les curieux peuvent s'aventurer dans les petits chemins de sous-bois. De nombreux indices nous prouvent la richesse de la vie de ce massif : une coquille d'œuf par-ci, un champignon

le chant des grillons. Les oiseaux donnent de la voix à n'en plus finir, du Troglodyte mignon au Pouillot véloce, qui se taisent à la moindre sortie du Faucon crécerelle. Tout près de nous, on entend l'abolement du chevreuil. Au détour d'un chemin, il se laisse photographier. Sans véritable sentier balisé, la forêt de Tournehem est un endroit où il fait bon de se perdre un peu. Elle nous offre une parenthèse dans le quotidien et un moment de vraie proximité avec la nature.



grignoté par-là. En se penchant, on distingue les traces de pas d'un chevreuil dans la terre humide. Si on tend l'oreille, c'est la cacophonie. Le bourdonnement des butineurs est concurrencé (quand il fait chaud) par

EN PRATIQUE

- Se garer** : plusieurs petits parkings et des tables de pique-nique sont disponibles.
- A voir** : la chapelle Notre-Dame de la Forêt, construite en 1713 par les habitants.
- Attention** : la chasse est ouverte de septembre à mars. Se rapprocher de l'Office national des forêts pour connaître les jours chassés.
- A lire** : le mini-guide « Les arbres, maillons essentiels du vivant » donne toutes les clés pour comprendre la vie des arbres.

LES CAROTTES DE TILQUES : ELLES SONT DE TOUS NOS POT-AU-FEU !



On la dit sucrée, orange, grosse... Parfois même, elle est qualifiée de géante ! La carotte de Tilques est un produit typique en Caps et Marais d'Opale, et plus précisément en Audomarois. Très présente sur les étals il y a 50 ans, il ne reste aujourd'hui que six producteurs qui font vivre ainsi un patrimoine local.

Pascal Guilbert fait partie de ces irréductibles. « Dans ma famille, mon père et avant lui mon grand-père faisaient des carottes de Tilques. Mes enfants ont repris l'activité. Nous en sommes à la 4^e génération », énumère-t-il non sans fierté. Et pour cause, plus qu'un produit du terroir c'est avant tout un savoir-faire local que ces maraichers perpétuent. « Faire de la carotte de Tilques, c'est un travail à l'ancienne. On produit nos propres semences. On conserve les carottes avec leur terre en silo pour qu'elles gardent leur fraîcheur. On est à genoux dans notre champ tous les deux jours voire tous les jours. C'est difficile, mais c'est aussi cela qui fait la qualité du produit. »

La carotte de Tilques était très à la mode dans les années 60 – 70. C'est surtout son gabarit qui faisait son succès. « À l'époque, on ne cherchait pas la beauté mais la quantité. » Tant pis si la carotte n'est pas totalement droite, pourvu qu'elle nourrisse toute la famille, tout en gardant ses qualités gustatives. « Son

avantage, c'est qu'elle est aussi bonne grosse que petite. Je conseille toutefois de la consommer plutôt cuite que crue. » Le conseil est noté !

La carotte de Tilques tient son appellation de la commune du marais audomarois où elle est cultivée. Mais attention, ce n'est pas proprement un produit du marais. « Il ne lui faut pas un sol trop humide. Du limon avec moins de 20 % d'argile, cela donne une superbe carotte. »

Avec les années, le nombre de producteurs de carotte de Tilques a fortement diminué. « Dans les années



50, il devait y avoir 100 hectares pour cultiver des carottes. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que six, sur peut-être 10 ou 15 hectares. » Pascal Guilbert comme les autres producteurs se sont adaptés à la demande.

« On fait des carottes moins grosses. » Et surtout, ils sont accompagnés pour perpétuer ce savoir-faire ancestral par le Centre régional de ressources génétiques (CRRG) et le Parc naturel régional. Depuis quelques années, la carotte de Tilques bénéficie de la marque Valeurs Parc, une marque nationale, commune à tous les parcs naturels régionaux de France qui met en avant les produits de qualité. Par ailleurs, le CRRG (centre régional de ressources génétiques) conserve les semences de chaque producteur. « 100 grammes de mes semences y sont congelés, au cas où ! » En attendant, nous pouvons continuer à déguster la carotte de Tilques. La meilleure période, c'est de septembre à avril !

Photos : Anne-Sophie Flament



LA BONNE INITIATIVE

Au printemps, que de fleurs avons-nous vu éclore dans les villages du Parc naturel régional. En effet, de nombreuses communes (Wimereux, Audresselles, Longfossé, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Arques et bien d'autres) ont adopté la méthode de la fauche différenciée. Au lieu de tondre systématiquement les pelouses publiques, on a tout laissé pousser. Cette initiative, respectueuse des habitats naturels de nombreuses espèces (notamment d'insectes) a permis de voir éclore des orchidées sauvages au cœur même des villages.

VALEUR PARC

/ Hardinghen / C'est la saison de la carotte de Tilques, mais avez-vous pensé au savon à la carotte de Tilques ? C'est une des créations de So'Belle, une savonnerie artisanale bio et marquée Valeurs Parc. Sophie et Isabelle, les savonnières, fabriquent tous leurs savons à la main, selon le principe de la saponification à froid qui permet de conserver les qualités nutritionnelles pour la peau. Les savons sont fabriqués à partir de plantes issues de l'agriculture biologiques et locales autant que faire se peut. Les savons So'Belle sont disponibles à la vente à la boutique d'Hardinghen (15 rue de l'Eau courte) et visibles sur le site www.sobelle.fr



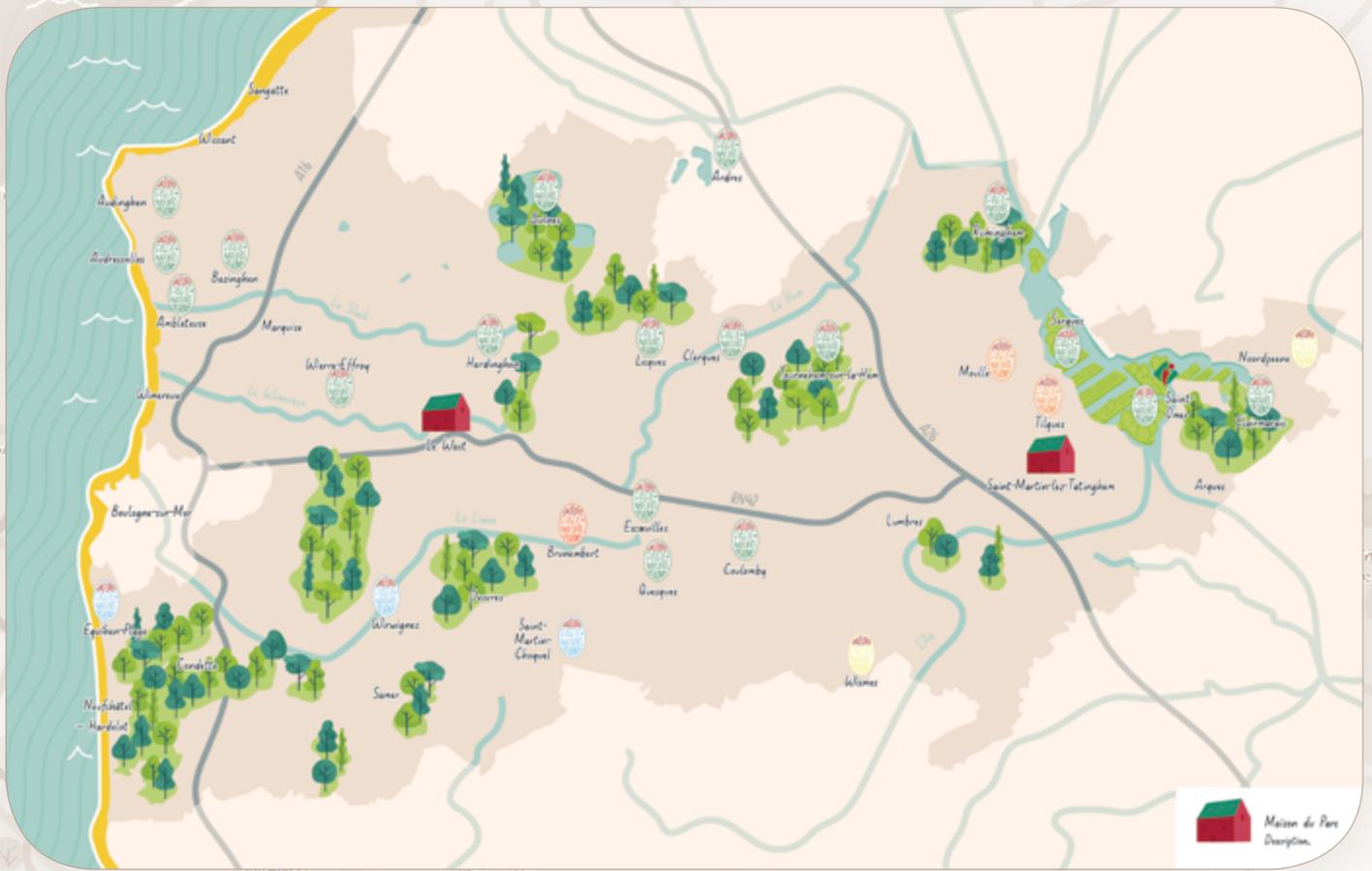
À CHERCHER

Voici la Grive litorne. Cet oiseau, de la famille des passereaux, nous rend visite en hiver. C'est un oiseau migrateur qui migre au nord de l'Europe durant l'été et revient chez nous durant l'automne et l'hiver. La Grive litorne peut être observée non loin de nos haies. En effet, c'est un oiseau omnivore qui se délecte notamment des fruits de l'aubépine, du houx, du genévrier... En dehors des fruits, elle trouvera son bonheur en mangeant des escargots, des limaces, des insectes. Pour l'entendre, il faut repérer son « djak-djak-djak » distinctif.

UNE IDÉE LECTURE

Envie d'aller découvrir les plus beaux sites naturels près de chez vous ? Procurez-vous la carte des adresses incontournables en Caps et Marais d'Opale ! Le Parc naturel régional a sélectionné pour vous 12 pépites à ne pas manquer, du site du Romelaëre à Clairmarais aux Deux Caps et la baie de Wissant en passant par la vallée du Bléquin ou encore le mont Dauphin. La carte vous donne aussi les adresses des estaminets et producteurs marqués Valeurs Parc. Vous disposez aussi des idées de randonnées pédestres et cyclo sur tout le territoire. La carte est disponible gratuitement à la Maison du Parc, dans les offices de tourisme et les lieux de visite.





ENTREPRISES LABELLISÉES VALEURS PARC



PRODUCTEUR DE FROMAGE

- BRUNEMBERT - Isabelle DELEGLISE - 06 52 21 64 96



APICULTEUR

- WISMES - Serge FASQUELLE - 03 21 38 24 52
- NOORDPEENE - Alain COLLET - 03 21 12 10 79



PRODUCTEURS DE CAROTTES DE TILQUES

- TILQUES - Patrick BEDAGUE - 06 15 68 81 90
- TILQUES - Stéphane GHERAERT - 06 25 41 36 02
- TILQUES - Véronique TOUSSAINT - 06 69 09 62 14
- SERQUES - Au jardin de Serques - 06 58 15 11 39
- MOULLE - Pascal GUILBERT - 06 77 64 45 59
- SERQUES - Réginald DEVIENNE - 06 77 19 43 21



GUIDE NATURE

- AMBLETEUSE - Caroline GENEAU - 06 81 01 39 85



SAVONNIER

- HARDINGHEN - So'Belle - 06 77 80 21 04



ESTAMINETS

- AMBLETEUSE - Le Cap d'Opale - 06 41 94 59 91
- ARDRES - Les Robinsons du Lac - 06 35 95 20 14
- AUDINGHEN - Les margats de Raoul - 06 98 71 96 59
- AUDRESSELLES - De Cap en Cap - 03 21 32 98 79
- BAZINGHEN - Le St Eloi - 03 21 30 15 41
- CLERQUES - La Taverne du Semeur - 03 91 91 73 37
- COULOMBY - Le Caraquet - 06 76 91 30 50
- CLAIRMARAIS - La Baguennette - 03 21 39 15 15
- ESCCEUILLES - Café de la mairie - 03 21 32 34 65
- GUÏNES - Etienne BACLEZ - 03 21 35 64 05
- HARDINGHEN - Au Lion d'Or - 03 21 82 09 96
- LICQUES - Le Tacot - 03 21 85 08 81
- QUESQUES - Café de la place - 03 21 32 32 63
- RUMINGHEN - La Cambuse - 03 21 82 37 45
- SERQUES - Chez Les Tontons - 03 21 88 81 11
- SAINT OMER - L'Épique - 03 91 93 56 72
- TOURNEHEM SUR LA HEM - Café de la mairie - 03 21 35 61 47
- WIERRE EFFROY - Le Centre - 03 21 92 80 80
- WIERRE EFFROY - L'Eau à la Bouche - 03 21 87 16 43



HÉBERGEMENT

- SAINT-OMER - Ch'ti Gîtes & Chez Batistin - 03 21 98 37 52
- EQUIHEN PLAGE - Gîte du collier - 06 83 01 01 87
- ST MARTIN CHOQUEL - Béatrice LONGUAVESNE 06 18 57 17 53
- WIRWIGNES - François DEWISMES - 06 52 24 25 87



N°61 - Septembre 2023

Le Journal des habitants du Parc est diffusé dans les 154 communes du Parc naturel régional.

Directeur de la publication :

Sophie WAROT-LEMAIRE

Rédaction : Marie-Noëlle Cuevas,

Dorothee Delomez

Photos : Parc naturel régional,

sauf mentions contraires

Réalisation : François Hétru

Imprimerie : SIB IMPRIMERIE

Tirage : 5000 exemplaires

N°ISSN : 1636-3760

Dépôt légal : 3e trimestre 2023

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu comme particulièrement riche et fragile. C'est à ce titre qu'il a reçu le classement Parc naturel régional sous l'égide de l'État, avec la coopération de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, des organismes consulaires ainsi que de toutes les intercommunalités et communes adhérentes.



Cofinancé par
l'Union européenne



62 Pas-de-Calais
// Département



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici